

LES CONSCRITS

Sous Louis XV et Louis XVI, l'armée est fournie en hommes par des personnages hauts en couleur : les sergents recruteurs. Ils placardent aux murs ce qui sera la première affiche publicitaire de l'histoire « Avis à la belle jeunesse ». Paris et les autres villes du royaume abritent suffisamment de marginaux pour que nos hommes fassent des recrues. Dans les campagnes, ce sergent recruteur, vêtu de son costume rutilant ne passe pas inaperçu. Sur une estrade, il fait rouler le tambour. Il a des bourses gonflées à la ceinture et les barriques de vin savent venir à bout des hésitants. Un verre, ça va. Deux verres, bonjour les drapeaux ! Un engagement est signé et voilà comment, un jour de foire un brave paysan change de vie.

La conscription :

Le service militaire est né avec la loi Jourdan en 1798. Elle précise que « tout français est soldat et se doit à la défense de la patrie ». Tous les jeunes hommes âgés de 20 à 25 ans sont susceptibles d'être appelés en fonction des besoins pour effectuer un service militaire. Cette loi est le texte fondateur de la conscription et du service militaire obligatoire. Ainsi tous les ans chaque commune doit recenser les jeunes gens âgés de 20 ans et établir des tableaux de recensement. A la mairie le plus ancien registre des recensements commence en 1816.

NUMÉRO d'ins- cription au présent tableau de recense- ment.	1° NOM; 2° PRÉNOMS; 3° SURNOMS.	RENSEIGNEMENTS D'ÉTAT CIVIL. 1° Date, lieu de naissance et résidence personnelle des jeunes gens; 2° Noms, prénoms et domicile des père et mère ou tuteur; 3° Renseignements relatifs au mariage.	SIGNALEMENT.	Degré d'instruc- tion des jeunes gens.	RENSEIGNEMENTS DIVERS Répondre aux questions posées par oui, ou par non, sauf pour la deuxième; ou, si l'inscrit connaît la musique instrumentale, il y a lieu d'indiquer l'instrument duquel il joue.	Indiquer dans cette colonne si les jeunes gens ou leurs représentants ont signé la notice qui a servi à établir le tableau de recensement et la minute du tableau.	NUMÉRO d'ins- cription à la liste de recrute- ment cantonal, (1)
1	2	3	4	5	6	7	8
1°	Auduc	Né le 30 juillet 1885, à 8 heures du soir à Vaudouze Gr. Charolles canton de Charolles département de Saône-et-Loire résidant à Vaudouze Gr. Charolles canton de Charolles département de Saône-et-Loire profession de cultivateur fils de feu Auduc Mathurin et de vivante Gataud Françoise domicilié à Vaudouze Gr. Charolles département de Saône-et-Loire ou le tuteur M. " " domicilié à " " Célibataire. — Marié. — Veuf. — Divorcé. — Nombre d'enfants : "	Cheveux châtains sourcils id. yeux gris front découvert nez ordinaire bouche moyenne menton rond visage ovale Marques particulières :	3	L'inscrit est-il musicien? non De quel instrument joue-t-il? non Sait-il monter à cheval? non Conduire et soigner les chevaux? non Conduire les voitures? non Est-il vélocipédiste? non Est-il colombole? non	Est-il aérostier? non Sait-il nager? non A-t-il obtenu des prix de tir? non A-t-il obtenu des prix de gymnastique? non Possède-t-il le brevet de conducteur d'automobiles? non	a signé la notice
2°	Jean Marie						
3°	"						
		Né le 17 août 1885, à 8 heures du matin à Vaudouze Gr. Charolles canton de Charolles département de Saône-et-Loire résidant à Vaudouze Gr. Charolles canton de Charolles département de Saône-et-Loire profession de cultivateur fils de feu Auduc Mathurin et de vivante Gataud Françoise domicilié à Vaudouze Gr. Charolles département de Saône-et-Loire ou le tuteur M. " " domicilié à " " Célibataire. — Marié. — Veuf. — Divorcé. — Nombre d'enfants : "	Cheveux bruns sourcils id. yeux gris front découvert nez ordinaire bouche moyenne menton rond visage ovale Marques particulières :		L'inscrit est-il musicien? non De quel instrument joue-t-il? non Sait-il monter à cheval? non Conduire et soigner les chevaux? non Conduire les voitures? non Est-il vélocipédiste? non Est-il colombole? non	Est-il aérostier? non	a signé la notice

Ces tableaux de recensement sont très riches en informations sur chaque individu. Sans photo, on y retrouve une description physique complète : « Jean-Marie Auduc né à Vendenesse le 30 juillet 1885, a les cheveux châtons clairs, les yeux gris, le front découvert, la bouche moyenne, le menton rond et le visage ovale. Il n'est pas marié, son père est décédé, il est cultivateur et sait écrire : c'est lui qui a signé le document.

Les tournées

Vers la fin de l'année, « les gars de la classe » se réunissent un dimanche à la sortie de la messe. Ils se retrouvent dans l'un des cafés du village pour organiser les réjouissances de cette grande année qui compte rudement dans leur vie : être conscrit, c'est être un homme et le montrer à la communauté tout entière. Actuellement, les réunions ont lieu à la salle communale, un vendredi ou un samedi soir.



la classe 1960 prépare son banquet



classe 1923

Ils ont hérité des attributs rituels de la classe précédente : clairons, trompettes . Ils ont un drapeau qui porte tous les noms de la classe. Ils se rendent au domicile des filles de la classe pour leur offrir leur cocarde. Ils commencent « la tournée des conscrits » en s'accompagnant de chansons apprises dans les bouches de leurs aînés. Chacune d'elles fait bon accueil à son conscrit. Par la suite, tous les conscrits sont invités à un repas, chez les parents de la conscrite qui a invité elle-même quelques amies. La soirée se termine souvent par des jeux, des danses et se finit au petit jour.

Anecdote racontée par Jean Thomas : Sa classe a comme conscrite Anne De Lur Saluce. Suivant la coutume ; les conscrits sont invités au château pour remettre la cocarde à la demoiselle Anne. Très impressionnés, ils se sont jurés de rester groupés pour le repas. En arrivant, ils offrent la cocarde en donnant une poignée de main à leur conscrite et le comte les fait asseoir entre chaque membre de la famille. Ils ont bu pour se donner du courage et ils n'ont pas été très bavards. Ensuite, Anne raconte partout qu'elle a été déçue, ses conscrits ne l'avaient même pas embrassée !!!

Les conscrits sont « retenues » pour participer avec eux à diverses fêtes. Ensemble, ils vont allumer les feux de la St Jean, participer aux pèlerinages locaux, sans oublier les bals des différentes fêtes. Bien que les filles d'alors soient étroitement surveillées dans leurs fréquentations masculines, leur rencontre avec les conscrits est parfaitement admise, du fait que les mariages à âges égaux sont très rares. Les filles de la classe ont bien souvent déjà des amoureux plus âgés qui acceptent de jouer le jeu.



classe 1934

Après « la tournée des conscrits », qui a lieu en principe juste après le Nouvel An, les conscrits repartent pour une seconde tournée, peu avant carnaval. Cette fois-ci, ils passent dans toutes les maisons. Les gens leur donnent des étrennes. En échange, ils reçoivent des cocardes tricolores, des bonbons. Enfin, on ne quitte jamais une maison sans trinquer à la santé de ses habitants, le maître en profitant pour évoquer les souvenirs impérissables de son « temps » et, avec quelques couplets à l'appui, chacun vante sa descente. Savoir boire est preuve de virilité, et toutes les saouleries des tournées de conscrits sont par avance assurées de la complète indulgence populaire. Ils font aussi souvent des farces et sont très attendus par les gamins.

C'est comme cela que mon père, gamin, a été perdu toute une journée. Mes grands-parents l'ont retrouvé avec les conscrits; je n'ai jamais su la punition !!! Ils sont très attendus aussi à l'école ! C'est l'occasion d'une récréation prolongée où les plus hardis soufflent dans le clairon ; les conscrits racontent leur souvenir d'école, disent des blagues et distribuent des bonbons.



classe 2006

Les tournées se font à pied, puis avec des vélos, de préférence des vieux vélos parce qu'ils finissent dans un piteux état. Il y a eu même un essai avec un tracteur et la remorque pour transporter les conscrits !!!

La tournée des conscrits disparaît lorsque les filles participent aux réunions. Elles deviennent parfois présidentes de leur classe, font aussi les tournées.

Chaque soirée se termine chez une conscrite. Ils couchent sur place. Pour la classe de 1987, Robert Dufour transporte chaque soir, sur son camion, des matelas de maison en maison de conscrite. Travail et études obligent à réduire ces tournées qui durent seulement quelques jours pendant les vacances de février et maintenant aux vacances de printemps. Autrefois, les jeunes travaillaient dans les fermes ou chez les artisans de Vendénisse. Leur patron se montrait indulgent pendant cette période.

Le tirage au sort

Dans les années 1800, la gaieté des conscrits ne dure pas longtemps. Le jour tant redouté se profile à l'horizon, celui où l'on va à pied au chef-lieu de canton, tirer au sort et passer sous la toise. Après avoir assisté à la messe dans sa paroisse, en tenue de conscrits, chapeau haut de forme agrémenté de rubans, chaque délégation communale débarque en claironnant dans la cour de la mairie à Charolles. Un gendarme appelle les gars par commune, puis par ordre alphabétique. Le principe est le suivant : en 1829 par exemple l'arrondissement doit fournir 229 hommes pour une population de 120392 habitants. Le canton de Charolles comptant 13130 habitants doit fournir 25 hommes. On prend les numéros de 1 à 25, et on en met un peu plus pour le cas où ceux désignés seraient réformés.. Celui qui tire le n° 1 est surnommé le « bidet » qui donne le mot bidasse. Celui qui tire le plus gros numéro est appelé le « laurier ».



classe 1895

Vient ensuite le conseil de révision. Il commence par le passage sous la toise pour voir si l'on atteint bien la taille minimale de 1,54m ou 1,56m selon l'époque. Si on a voulu échapper au tirage au sort, il n'est plus question de risquer une réforme qui mettrait leur virilité en question. Pourtant le risque est grand. En observant les archives en 1872 , un tiers des conscrits a des problèmes physiques graves : 5% mesurent moins de 1,54 m, 9% sont rachitiques, 4% boiteux ou atteints de hernies, 3% sont bossus ou ont des pieds bots ou plats, 2% ont des troubles de la vue ou de l'ouïe et 1% sont édentés.

DÉPARTEMENT
DE SAÏNE ET LOIRE.

ARRONDISSEMENT
DE CHAROLLES.

APPEL

Sur la Classe de 1829.

CONTINGENT à fournir par l'Arrondissement : 229 hommes.

Répartition entre les Cantons, et proportionnellement à leur population, du contingent qui a été assigné à l'Arrondissement.

Et l'indication des lieux, jours et heures où il sera procédé à l'examen des Tailleux de recensement de la Classe de 1829, et à la désignation, par le sort, du Contingent cantonal dans l'Appel ordonné par l'Ordonnance du Roi du 17 janvier courant.

CANTONS	Population par canton.	Contingent proportionnel.	COMMUNES où les Jeunes Gens doivent se réunir.	JOURS ET HEURES DES RÉUNIONS.
La Chapelle	12000	25	La Chapelle	Mardi, 21 fév. 1829, 8 heures du matin.
Charolles	12000	25	Charolles	Mardi, 21 fév. 1829, 10 heures du matin.
Neuilly	12000	25	Neuilly	Mardi, 21 fév. 1829, 12 heures du matin.
Marigny	12000	25	Marigny	Mardi, 21 fév. 1829, 14 heures du matin.
Francis-Montal	12000	25	Francis-Montal	Mardi, 21 fév. 1829, 16 heures du matin.
Digoin	12000	25	Digoin	Mardi, 21 fév. 1829, 18 heures du matin.
Neuilly-Lancy	12000	25	Neuilly-Lancy	Mardi, 21 fév. 1829, 20 heures du matin.
Genousson	12000	25	Genousson	Mardi, 21 fév. 1829, 22 heures du matin.
Toulon-sur-Arroux	12000	25	Toulon-sur-Arroux	Mardi, 21 fév. 1829, 24 heures du matin.
Palaiseau	12000	25	Palaiseau	Mardi, 21 fév. 1829, 26 heures du matin.
Charolles	12000	25	Charolles	Mardi, 21 fév. 1829, 28 heures du matin.
St-Benoît-d'Arroux	12000	25	St-Benoît-d'Arroux	Mardi, 21 fév. 1829, 30 heures du matin.
La Guiche	12000	25	La Guiche	Mardi, 21 fév. 1829, 32 heures du matin.
Torcy	12000	25	Torcy	Mardi, 21 fév. 1829, 34 heures du matin.

Fait et arrêté par Nous, Préfet de Saône et Loire, le présent Etat 1. de la répartition entre les cantons de l'arrondissement de Charolles, d'après leur population, avec la désignation de la direction d'abonnement officiel: 2. de l'indication des lieux, jours

Le verdict tombe : « Bon pour le service », « ajourné » ou « réformé ». Chaque spectateur sait à quoi s'en tenir dès que le conscrit sort de la mairie. Les réformés, mine basse, retirent les rubans de leur chapeau pendant que les engagés entendent gémir leur promesse. Des marchands vendent des cocardes : bon pour le service, bon pour les filles.....

Aux cris de « Vive la classe » on va boire à l'auberge aux frais de ceux qui ont tiré de bons numéros et la rentrée se fait tard dans la nuit.

Dès le lendemain, les fils de familles aisées ayant tiré un mauvais numéro, se préoccupent de trouver un remplaçant. Le système permet au malchanceux d'échanger sa place avec un garçon prêt à partir pour de l'argent. Par sécurité, ces contrats sont passés devant notaire. En 1865, il faut compter 3000 F contre sept ans de service, soit cinq années de salaire d'un ouvrier agricole. Ainsi mon arrière grand-père d'Ozolles, Jean Chevalier a tiré un mauvais numéro en 1881. Ses parents ne pouvant pas payer un remplaçant, il est parti dans la marine pour 7 ans. Sur son bateau, on transporte des forçats à Cayenne : une aventure pour un petit paysan. Son père meurt en 1885 ; il ne finira pas son service, il reste à la ferme comme soutien de famille.



classe 1917



classe 1955

Ceux qui refusent de partir et n'ont pas les moyens de se faire remplacer fuient dans les bois ; ils sont alors recherchés comme déserteurs. D'autres se mutilent en se coupant l'index droit, ils sont également punis. Le tirage au sort sera supprimé en 1905. La loi impose un service égal et obligatoire pour tous d'une durée de 2 ans avec une possibilité de sursis. La durée du service variera en fonction des besoins jusqu'en 1999.

Les garçons soumis reçoivent un beau matin leur feuille de route. A partir de 1900, avant le départ des conscrits, on prend « une photo de la classe » et on pend au plafond de l'auberge une bouteille enrubannée qui sera

bue au retour. Puis c'est le départ pour un grand voyage qui est pour beaucoup le seul de leur vie. Imaginez ceux qui partent à la conquête de l'Algérie en 1830 ou de Madagascar ou de l'Indochine... !!! Même si de sept ans le temps est réduit à trois ans en 1889, on attend avec impatience le temps de la « quille ».

Au retour, banquets et fêtes accueillent les beaux militaires, toujours prêts à conter leurs exploits.

Le banquet

Depuis longtemps, le banquet a lieu avant le départ des conscrits, à la mi février, et depuis quelques années le premier dimanche des vacances de printemps. Ce banquet des classes avait lieu dans un des restaurants du bourg ou à la Fourche.



banquet 1960

Menu

DEJEUNER DES CLASSES EN 9

Aspics de Foie Gras
Rouleaux de Jambon à la Russe
Filets de Lotte Marguery
Cœur du Charollais aux Champignons
Haricots Verts du Jardin
Poulets de Bresse Rôtis
Salade de Saison
Fromages Assortis
Glace Tutti-Frutti
Petits Fours
Macédoine au Kirsch
Brioche du Pays
Corbeilles des Conscrits
Café - liqueurs
Vins Fins - Champagne

Vendenesse-les-Charolles, 15 Février 1959
Restaurant MORLOT.

Pendant la guerre d'Algérie, les jeunes sont appelés sous les drapeaux à 20 ans tout juste. Le banquet des classes a été avancé d'un an. Les conscrits et les conscrites, dans leur plus beaux atours, avec leur cocarde et les rubans tricolores pour les garçons, assistent à la messe. Dans les années 50, le curé Guitat ajoutait à son sermon des anecdotes pleines d'humour sur chacun des conscrits. Après la messe, ils déposent une gerbe au monument aux morts. Puis a lieu le banquet terminé par un bal. Assistent au banquet, les conscrits et les conscrites ainsi que leur père et tous les hommes de la même classe.



Avec le temps, les choses évoluent. Les femmes de la classe sont invitées. Les conscrits invitent aussi avec le maire et le curé, leurs instituteurs puis leurs institutrices. Les Vendenessois expatriés sont invités ainsi que les nouveaux habitants. Pour retrouver leurs camarades, certains viennent de loin et même une fois de New-York. Par commodité, le bal aura lieu le samedi soir et le banquet le lendemain dans la salle des fêtes. Les conscrits y accueillent leurs petits conscrits de 10 ans au dessert et leurs pousse conscrits(d'un an plus jeune) auxquels, ils font subir toutes sortes de jeux.

En particulier ceux-ci doivent manger des tartines copieusement assaisonnées de moutarde. Depuis quelques années les « pousses » arrivent avec un panneau indicateur arraché sur la commune que l'employé communal replace le lendemain avec indulgence. Au banquet, le président de la classe, le maire, lisent des discours, on chante, raconte des histoires et on boit à la santé de sa classe. Les menus très copieux et très longs autrefois se sont allégés. Suivant les années les conscrits de Viry se joignent à ceux de Vendenesse. Maintenant, c'est devenu la coutume.



classe 1986

Les photos sont prises le jour du banquet. Les premières en noir et blanc bien sûr, ne représentent que les conscrits avec parfois les musiciens qui les accompagnent, les serveuses du banquet ; sur l'une d'entre elle, il y a le cuisinier : Maurice Charles. Les photos sont prises souvent devant le restaurant choisi, mais aussi devant l'église, dans la cour de l'école de garçons, dans celle de l'ancienne cure, au château de Collanges ou à Charolles. Puis, les conscrites font leur apparition sur les photos, le maire également est parfois photographié au milieu des conscrits. Le photographe reste le temps du banquet pour faire des photos pendant le repas et les jours suivants,

chacun peut les choisir, chez la « Lucienne » où, elles sont exposées. Enfin, la couleur remplace le noir et blanc.

A travers ces photos, on voit la mode évoluer au fil du temps, les coiffures, la longueur des jupes. Petit à petit on a multiplié le nombre de photos, on y ajoute une photo de chaque classe, puis une photo de groupe de toutes les classes qui paraît dans le journal.



classe 1973

En 2001, un décret met fin à la conscription, mais les traditions festives organisées par les jeunes durent encore. Avec la réforme du service national, a été mise en place la journée d'appel de préparation à la défense. Ainsi les mairies continuent chaque année d'assurer le recensement des classes et d'établir les tableaux concernant filles et garçons dès l'âge de 16 ans. En 2011, le banquet n'a pas eu lieu, afin que la classe corresponde à l'année, ce qui n'était plus le cas depuis la guerre d'Algérie.

Josette Beurrier

Sources : archives de la mairie, « Comment vivaient nos ancêtres » de Jean-Louis Beaucarnot, merci pour toutes les photos prêtées.



classe 2006